



AVIATION CIVILE

Le Congo veut entrer dans le capital de Corsair



Un aéronef de Corsair en stationnement DR

Les autorités congolaises seraient en négociation avec la compagnie aérienne française Corsair, en vue d'une participation dans son capital pour un montant de 15 millions d'euros, soit près de 10 milliards FCFA visant à permettre à cette société en difficulté financière de boucler sa recapitalisation.

« La République du Congo pourrait ainsi déboursier 15 millions d'euros pour détenir la moitié du capital... C'est clair, net et précis, nous avons réussi à trouver le financement qui permettra à Corsair de poursuivre son activité », a affirmé aux médias le président directeur général de la compagnie, Pascal de Izaguirre.

Page 3

OPÉRATION VILLES PROPRES

L'implication des administrateurs maires sollicitée

Le ministre délégué à la Décentralisation et au Développement local, Juste Désiré Mondelé, a invité les administrateurs maires des neuf arrondissements de Brazzaville à s'impliquer davantage dans l'opération « Ensemble, gardons nos villes propres », initiée dans l'intérêt de préserver l'environnement.

Au regard du rapport d'étape, il a déploré la faible participation de ces derniers ainsi que des chefs de quartiers et de blocs.

Page 16

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Des chercheurs projettent une étude sur la surdité

Les chercheurs de l'Institut national de recherche en sciences de la santé ont, à l'occasion de la troisième matinée scientifique de cet établissement, présenté leur projet d'étude sur la surdité, une maladie neurosensorielle fréquente qui touche environ 5% de la population mondiale.

Cette étude permettra de déterminer la prévalence de la surdité au Congo, d'identifier les variantes pathogènes de gènes de surdité non syndromique sur une cohorte de sujets congolais et d'établir une corrélation génotype-phénotype chez les sujets étudiés.

Page 2

TRANSPORT FLUVIAL

La STL désire investir dans les infrastructures portuaires



Le ministre Guy Georges Mbaka recevant la délégation de la STL Adiac viale, Guy Georges Mbaka, lors d'un échange avec une délégation des membres du conseil d'administration a STL.

Page 3

La Société ivoirienne de transport lagunaire (STL), filiale du groupe Snedai, désire s'implanter à Brazzaville pour mener des activités de transport fluvial, moderniser les infrastructures portuaires et exploiter le réseau de transport public via l'utilisation de bateaux-bus. L'ambition de la compagnie ivoirienne a été exprimée le 20 décembre au ministre de l'Économie flu-

Éditorial

Unanime

Page 2

ÉDITORIAL

Unanime

La promotion de la coopération et du développement entre organisations médiatiques, recommandée à l'issue du 5^e sommet mondial des médias (WMS) tenu récemment à Guangzhou, en Chine, fait aujourd'hui l'unanimité des médias traditionnels, notamment les agences d'information comme la nôtre - Agence d'information d'Afrique centrale - qui s'inscrit depuis quelques années dans cette vision globale.

Renforcer la coopération et promouvoir le développement des médias figurent au cœur du WMS, une initiative conjointe lancée en 2029 par Xinhua News Agency, Associated Press, Reuters, Tass et Kyodo News. Son objectif est de fédérer l'ensemble des organisations médiatiques pour faire entendre des voix positives et raffermir le pouvoir de la communication face à la montée des nouveaux médias et la prolifération des fausses nouvelles.

Dans un contexte mondial bipolarisé du fait des conflits et des crises de diverses natures, cette coalition permettra aux agences qui portent une responsabilité dans la diffusion des informations justes et souvent confrontées à la vitesse de réaction des médias sociaux de jouer pleinement leur rôle. Le but étant de préserver la paix, la sécurité et l'équilibre mondial.

Autant dire qu'évoluer avec les temps présents invite à se soutenir pour renforcer le poids des médias expérimentés. Cela implique aussi un appui des pouvoirs publics afin de les aider à renforcer leurs capacités à s'adapter au numérique. Un soutien indispensable des médias traditionnels pour appuyer la défense des valeurs de démocratie et d'humanisme.

Les Dépêches de Brazzaville

IRSSA

Des chercheurs envisagent une étude sur la surdité au Congo

Les chercheurs de l'Institut national de recherche en sciences de la santé (Irssa) ont présenté, le 20 décembre à Brazzaville, leur projet d'étude sur différents thèmes, à l'occasion de la troisième matinée scientifique de cet établissement.



La photo de famille des chercheurs/Adiac

Les travaux ont été dirigés par la directrice scientifique, le Pr Henriette Poaty, en présence des maîtres de conférences, les Drs Luc Magloire Boumba et Faust René Okamba Ondzia. L'objectif est de permettre aux jeunes étudiants et doctorants de présenter leurs travaux de recherche sur les sujets d'actualité pour l'homme en vue de partager leurs expériences.

Elamette Gnyassiba Balebo, chercheuse, a présenté son étude sur « La surdité non syndromique, analyse génomique d'une cohorte de sujet congolais ». Elle a indiqué que la différence qui existe entre la surdité non syndromique et la surdité syndromique se situe au niveau d'une surdité innée ou due à une pathologie et celle qui survient après une maladie quelconque.

Selon elle, aucune étude sur la pathologie n'a été réalisée au Congo, ajoutant qu'elle envisage orienter son travail sur une cohorte de 200 sujets

sourds de tout âge et des deux sexes. Il s'agit de déterminer la prévalence de la surdité au Congo, d'identifier les variantes pathogènes de gènes de surdité non syndromique sur une cohorte de sujets Congolais et d'établir une corrélation génotype-phénotype chez les sujets étudiés. « La surdité est une maladie neurosensorielle la plus fréquente chez l'homme et affecte environ 5% de la population mondiale, touchant ainsi les individus de tout âge », a-t-elle fait savoir.

A cet effet, a-t-elle poursuivi, il se pose un problème de diagnostic, d'étiologie et de prise en charge thérapeutique entraînant des répercussions sur le développement de l'enfant.

Grace Odéra Tainsie Nianga Bikouta a, pour sa part, présenté une étude sur « L'évaluation de la durabilité physique des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action à Djoumoua, Brazzaville Congo ». L'étude a

montré que la moitié des moustiquaires imprégnées distribuées avait des trous. Au terme de la rencontre, le maître de conférence, Luc Magloire Boumba, également directeur de l'irssa Pointe-Noire, a souligné l'importance des journées scientifiques permettant aux chercheurs de l'institut de présenter les thèmes qui touchent la population. Il a indiqué que les recherches effectuées sur la durabilité des moustiquaires imprégnées ont donné des résultats contraires à celui du fabricant qui estime une durée de vie de trois ans. Toutefois, l'étude pilote réalisée a montré qu'avec les conditions d'utilisation, la moustiquaire imprégnée a une durée de vie de dix-huit mois. Il a indiqué que l'irssa se propose de donner ces informations aux autorités compétentes en vue de l'amélioration de la prochaine campagne de distribution de ces moustiquaires auprès de la population.

Lydie Gisèle Oko

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

TRANSPORT FLUVIAL

La compagnie ivoirienne STL attirée par le marché congolais

La Société de transport lagunaire (STL), basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, veut s'implanter dans la capitale congolaise, dans le cadre des activités de transport fluvial. La STL, filiale du groupe Snedai, entend investir dans la modernisation des infrastructures portuaires et l'exploitation du réseau de transport public des personnes et des biens via l'utilisation de bateaux-bus.

L'ambition de la compagnie ivoirienne a été présentée, le 20 décembre, à Brazzaville, lors d'une rencontre du ministre de l'Économie fluviale, Guy Georges Mbaka, avec la délégation de la STL conduite par la présidente du conseil d'administration, Marie-Odile Kassi. Les deux parties ont convenu de matérialiser leur engagement dans un accord de partenariat global avant le début des études de faisabilité.

D'après Marie-Odile Kassi, ce n'est qu'après cette phase que la compagnie va choisir le domaine dans lequel elle va œuvrer, soit dans le transport, soit dans la reprise des infrastructures existantes. La visite du beach à Brazzaville et de ses nombreuses opportunités d'affaires, peu avant la rencontre avec le ministre de tutelle, a stimulé l'appétit de la STL à investir dans ce secteur.

L'équipe technique de la STL est attendue à Brazzaville pour mener les études de faisabilité. « Nous sommes



Le ministre Guy Georges Mbaka recevant la délégation de la STL/Adiac

là dans le cadre d'une visite de travail. Nous avons fait une manifestation d'intérêt à l'endroit du ministère de l'Économie fluviale, dans le cadre de la modernisation des infrastructures portuaires. C'est une partie de notre domaine d'activité (...) Nous comptons œuvrer dans le transport de marchandises et le transport des personnes dans une optique de désenclaver

« Nous sommes là dans le cadre d'une visite de travail. Nous avons fait une manifestation d'intérêt à l'endroit du ministère de l'Économie fluviale, dans le cadre de la modernisation des infrastructures portuaires. C'est une partie de notre domaine d'activité (...) Nous comptons œuvrer dans le transport de marchandises et le transport des personnes dans une optique de désenclaver toutes les contrées éloignées de Brazzaville »

toutes les contrées éloignées de Brazzaville », a indiqué Marie-Odile Kassi.

La compagnie STL veut mettre à profit son expérience au service du développement fluvial au Congo, assure-t-on. Depuis juin 2016, STL a obtenu l'exploitation d'un réseau de transport public des personnes et des biens par l'utilisation de bateaux-bus en Côte d'Ivoire. Par cette convention de concession, STL œuvre à l'amélioration de la mobilité de la population en lui offrant des solutions de transport par voie lagunaire. Celle-ci dispose d'un réseau avec vingt bateaux transportant plus de seize mille passagers par jour et six gares lagunaires qui desservent les zones Sud et Nord du district d'Abidjan. Avec ses activités de plaisance, STL propose aux usagers la possibilité de faire du tourisme lagunaire, de louer un bateau pour des moments d'exception ou des croisières.

Fiacre Kombo

TRANSPORT AÉRIEN

L'État congolais veut acquérir une partie du capital de Corsair

Le Congo va investir 15 millions d'euros (près de 10 milliards FCFA) en échange d'une participation au sein de la compagnie aérienne française Corsair. Des négociations sont en cours de finalisation entre les autorités congolaises et les dirigeants de Corsair, a-t-on appris.

L'apport financier de l'État congolais devra permettre à la compagnie aérienne en difficulté de boucler sa recapitalisation. « La République du Congo pourrait ainsi déboursier 15 millions d'euros pour détenir la moitié du capital... C'est clair, net et précis, nous avons réussi à trouver le financement qui permettra à Corsair de poursuivre son activité », a affirmé aux médias le président directeur général de la compagnie, Pascal de Izaguirre.

La position de Corsair, qui ne dessert que les départements d'outre-mer (en France), interroge sur l'intérêt des autorités congolaises à entrer au capital de la compagnie aérienne



Un avion de Corsair en stationnement/DR

créée en 1981 et spécialisée dans le transport long courrier.

D'après les spécialistes, le Congo veut en finir avec le monopole d'Air France sur les liaisons Paris-Brazzaville, qui fait

bondir le prix des billets. Pour l'heure, les autorités congolaises n'ont pas réagi officiellement au sujet de cette information. Du côté de Corsair, l'affaire n'est pas encore bouclée puisque ses dirigeants vont

devoir convaincre l'État français de renoncer à une partie de ses créances fiscales et sociales qui représentent pas moins de 147 millions d'euros. Ceux-ci doivent aussi solliciter l'autorisation des

instances européennes. « Il n'est normalement pas possible de solliciter l'Europe deux fois en moins de dix ans pour obtenir son aval sur un plan où il y a des aides d'État », explique un spécialiste.

F.K.

DÉVELOPPEMENT

Une niveleuse pour booster les activités du centre agro pastoral de Kounzoulou

La niveleuse achetée par le groupe théâtral kimbanguiste a été remise officiellement au représentant légal de l'église kimbanguiste, président délégué du collège exécutif national de la République démocratique du Congo (RDC), représentant sa divinité, chef spirituel, Simon Kimbangu Kiangani, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au centre d'accueil de ladite église à Brazzaville.

Prenant la parole au cours de cette cérémonie, le représentant du gouvernement congolais, le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du développement local, Juste Désiré Mondelé, a félicité les Kimbanguistes pour tout ce qu'ils font pour le développement du pays et le développement local. « Nous avons vu comment est né ce projet inspiré par Dieu, voulu, exécuté et suivi personnellement par sa divinité Simon Kimbangu Kiangani, qui est venu ici en République du Congo pour ce projet qui, aujourd'hui, a atteint une belle vitesse de croisière avec près de deux mille hectares. Il est entré avec cette niveleuse et bien d'autres engins dans sa phase de mécanisation. C'est cette phase qui va booster à la fois la productivité et aussi la rentabilité du projet », a déclaré le ministre.

Juste Désiré Mondelé a précisé également que quelques membres du gouvernement étaient venus au début de ce projet sur invitation de sa divinité Simon Kimbangu Kiangani. Il les avait amenés à Kounzoulou pour récolter les premières moissons. Avec la mécanisation, sa divinité disait que lorsque le monde sera en crise, les gens viendront au Congo et particulièrement à Kounzoulou pour se procurer de la nourriture. « Le gouvernement de la République vous félicite car vous répondez au projet cher au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui est le développement de l'agriculture en donnant aux Congolais ce qui sort de nos terres. Dans cette phase



de mécanisation, le gouvernement de la République ne ménagera aucun effort pour vous accompagner », a-t-il fait savoir.

Il a précisé que le ministère en charge de l'Aménagement du territoire crée des conditions pour que la route menant à Kounzoulou soit prise en compte. C'est une démarche concertée, une synergie entre le pouvoir public et l'église, car les Kimbanguistes sont organisés aussi en mécanisant l'agriculture et en s'équipant du matériel technique, motorisé, qui permettrait d'aménager les pistes.

L'église kimbanguiste résolue à travailler avec les Etats

Pour sa part, le président délé-

gué du collège exécutif national de l'église kimbanguiste de Brazzaville, Brice Voltaire Etou Obami, a transmis aux fidèles de l'église le message de sa divinité Simon Kimbangu Kiangani, qui n'a pu faire le déplacement au regard de la situation électorale en RDC. Un message qu'il a adressé non seulement aux Kimbanguistes, mais aussi au gouvernement et au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, grand bâtisseur des projets agropastoraux. L'église kimbanguiste, a-t-il dit, s'est résolue à se mettre dans un mariage éternel avec la République du Congo, la RDC et la République d'Angola. Ce sont ces trois pays qui vont constituer la base, la fondation pour le développement de l'Afrique et

Le ministre délégué démarant la niveleuse/Adiac du monde entier. Tout part de la République du Congo, a-t-il précisé.

Le 9 mai 2022, il avait remis le projet agropastoral de Kounzoulou au président Denis Sassou N'Guesso qui disait qu'« un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit n'est pas un peuple libre ». Il sait que l'agriculture fait partie des points phares du programme national de développement qui constitue la résilience qui va permettre au Congo de faire face à la restriction économique. C'est dans ce sens que sa divinité Simon Kimbangu Kiangani a passé cinq mois à Brazzaville pour remettre le projet agropastoral de Kounzoulou. Pour ces raisons aussi, il a mis en place la radio-télévision kimbanguiste, qui est selon sa

vision, une chaîne pour la promotion des activités agricoles de Kounzoulou. Il a tenu à signifier que Kounzoulou compte aujourd'hui plusieurs tracteurs, des camions de transport dont le dernier acheté par la chorale des dirigeants, ..., alors qu'une pelle chargeuse est en cours d'acquisition par la Choréki, un compacteur par la chorale C. « Il a dit qu'il est avec nous et reste et restera le même », a interprété Brice Voltaire Etou Obami.

Au lendemain de la remise de la niveleuse, les fidèles kimbanguistes de Brazzaville, avec à leur tête le révérend pasteur départemental Bruno Okou, et ceux de la ville de Kinshasa conduits par le révérend pasteur provincial de ladite ville, Umbalo, ont organisé au centre d'accueil kimbanguiste du Plateau des 15 ans une grande compétition de collecte de fonds, communément appelée «Nsinsani mixte». Initiée par sa divinité Simon Kimbangu Kiangani, chef spirituel et représentant légal de l'église kimbanguiste, cette compétition avait pour but de soutenir les activités agro pastorales de Kounzoulou. Un peu plus de quatre-vingts millions ont été collectés, dont plus de quarante-deux millions par les paroisses de Brazzaville et trente-sept millions par celles de Kinshasa.

Notons qu'outre le ministre délégué, il y a eu aussi la présence de la marraine du projet agropastoral du centre de Kounzoulou, maire de Kintélé, Stella Sassou N'Guesso, ainsi que du représentant du chef coutumier-proprétaire terrien de Kounzoulou.

Bruno Zéphirin Okokana

SOPÉCO

L'avenir des 222 agents suscite des interrogations

Les agents de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) cumulent actuellement trente-cinq mois de salaires impayés. Selon le ministre des Postes, des Télécommunications électroniques et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, qui intervenait devant la représentation nationale le 18 décembre, la situation actuelle remonte à la création de la société et est due à l'amputation du Centre des chèques postaux au profit de la Banque postale dépendant du ministère en charge des Finances.

La situation s'expliquerait également, à en croire le gouvernement, par le nouvel environnement sociologique économiquement libéral devenu plus contraignant chez les clients. Le ministre Léon Juste Ibombo a rappelé que les opérateurs des services postaux étaient soumis dès les années 1990 à une rude concurrence face aux opérateurs privés bien préparés dans les techniques commerciales, le marketing moderne et efficace. Ainsi, toutes les postes traditionnelles africaines ont vu s'effondrer, a-t-il poursuivi, en trois décennies, tout le confort stratégique et opérationnel. Pour le cas de la Sopéco, l'entreprise est, selon les experts postaux, le secteur d'activités susceptible de contribuer efficacement au développement socioéconomique du Congo.

« Le tableau des impayés in-

dique que de 2017 au 30 novembre 2023, le cumul des impayés est de trente-cinq mois. Il est que la situation des salaires est une situation sociale importante aussi bien pour les agents que pour les gouvernants responsables que nous sommes. Il est aussi vrai de comprendre que la question de salaires est une quote-part reversée à l'agent en contre partie de son travail productif. Elle est le problème économique entre les ressources financières disponibles et les charges sociales afférentes », a-t-il rappelé.

Pour sauver cette société née des cendres de l'Office national des postes et télécommunications, le gouvernement a identifié trois défis à relever. Il s'agit, entre autres, de moderniser la Sopéco pour l'utilisation des ou-

tils technologiques modernes de communication afin de se situer aux services postaux ou traditionnels. « Notre action, à travers le projet d'accélération de la transformation numérique, prévoit la modernisation et le redéploiement d'une cinquantaine de bureaux de postes pour assurer l'inclusion sociale, économique, financière et numérique. Il s'agira aussi d'innover afin de créer, pour ses clients, des produits et services novateurs de qualité par le renforcement des compétences numériques et la formation des agents postaux aux nouveaux métiers digitaux », a annoncé Léon Juste Ibombo.

L'autre défi à relever est la mise en œuvre du projet Banque digitale Nova-Sopéco en partenariat avec ATDXT et la réponse aux obligations du service postal uni-

versel. « L'opérationnalisation du fonds de ce service en 2024 ainsi que le timbre électronique permettront de couvrir l'ensemble du territoire postal et de résorber tant soit peu les problèmes de notre poste, surtout ceux des salaires », a-t-il précisé.

Il a, par ailleurs, rappelé qu'aucune poste africaine ne connaît une ascension fulgurante sans l'aide conséquente des gouvernements et des parlements de leurs pays. La finalisation du projet d'identification, de la sécurisation et de la viabilisation du patrimoine immobilier de la Sopéco renforcera, d'après lui, le cadre institutionnel, juridique de l'entreprise. Le ministre en charge des Postes et Télécommunications a également annoncé la tenue du comité de direction extraordinaire de la Sopéco, le 22

décembre prochain. La situation sociale des agents et les mesures à prendre par les organes délibérants seront, a-t-il dit, au cœur de leurs délibérations dont les recommandations seront appliquées par le gouvernement.

« Toutefois, nous envisageons, entre autres, avec l'approbation du comité de direction, la prise en charge de la dette sociale de la Sopéco par l'Etat ; la cession de 5 à 7% des parts de la Sopéco au capital de la Banque postale. Cette cession d'actifs permettra de dégager entre 1.2 ou 1.7 milliard FCFA aux fins d'apurer la dette de l'entreprise ; la valorisation du patrimoine de la Sopéco avec des promoteurs et investisseurs privés ; la mise en place d'un nouveau management au sein de cette entreprise », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'augmentation exponentielle des étudiants à l'origine des faiblesses administratives

La ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a indiqué le 18 décembre, au cours de la séance des questions orales avec débat au gouvernement, que les conditions de délivrance des relevés de notes et des diplômes à l'Université Marien-Ngouabi subissent l'influence de l'augmentation exponentielle du nombre d'étudiants.

Selon la ministre, en vingt ans, soit de 2002 à 2023, le nombre d'étudiants est passé de 10 640 à 37 083. Cette augmentation produite, a-t-elle expliqué, un impact sur les conditions de délivrance des documents administratifs et prolonge le délai de traitement au niveau des services de la scolarité. « Concernant les relevés de notes, ils sont produits dans les établissements par les différents services de scolarité sur la base des résultats transmis par le jury d'examen. Quant aux diplômes, ils doivent faire d'abord l'objet de la demande du finaliste. Cette demande traitée au niveau de l'établissement, qui procède à certaines vérifications, est ensuite transmise au service de la scolarité centrale. Celui-ci procède à l'ultime vérification et soumet le diplôme à la signature du président de l'université. Une fois signé, le diplôme est parachevé pour être remis au finaliste », a expliqué Delphine Edith Emmanuel.

En effet, la préoccupation du député Ulrich Ngoma Mboukou portait sur les faiblesses administratives de l'Université Marien-Ngouabi, notamment à l'Ecole normale supérieure, relatives à la production des relevés et des diplômes des étudiants en fin de cycle ainsi que les stratégies retenues pour y remédier. Des faits reconnus par la ministre en charge de l'Enseignement supérieur. Ils se justifient par la massification des effectifs. « C'est un problème qui est en voie d'être résorbé et le moyen qui a été retenu par le ministère de l'Enseignement supérieur est la digitalisation. Actuellement, nous avons au niveau du gouvernement entrepris un programme de numérisation des services des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Guesso, particulièrement les directions de la scolarité et des examens. Cette digitalisation va nous permettre d'améliorer les conditions de délivrance des différents documents », a-t-elle poursuivi.

Cette digitalisation bénéficie de l'appui des partenaires techniques et au développement, en particulier la Banque mondiale, dans le cadre du projet d'accélération de la transformation numérique au Congo. « C'est un problème auquel nous étions confrontés, nous pouvons dire que nous sommes en passe avec cette digitalisation de pouvoir le régler progressivement », a conclu la ministre.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Les travaux de construction de la RTBC vont bon train

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo s'est rendue, le 19 décembre à Brazzaville, sur le chantier où va être érigée la Radio-télévision du Bassin du Congo (RTBC) pour s'enquérir du niveau d'avancement des travaux.



La ministre Arlette Soudan-Nonault et l'équipe des constructeurs sur le chantier de la RTBC/Adiac

« Je suis venue m'enquérir de la situation réelle en ce qui concerne l'avancement des travaux; puisque nous nous sommes donnés une échéance de six à huit mois. Les travaux vont bon train et nous avons bon espoir. D'ici à six mois, tout peut être prêt. Nous constatons qu'il y a une évolution », s'est-elle exprimée.

Les travaux de construction de cette infrastructure de communication sont financés par une société chinoise qui a assuré à la ministre que le bâtiment résistera aux séismes. Sur le chantier de la RTBC, le ministre a bien voulu en savoir plus des façades et des ouvertures ainsi que sur la modifica-

tion de la toiture qui sera faite en béton afin d'installer les antennes de captation des ondes.

Ainsi, l'installation de ce média va contribuer à pallier les besoins en communication et à éduquer les différentes couches sociales de la population. Le passage de la RTBC de l'analogique au numérique puis au satellite, après son lancement, aidera à toucher un large public, notamment les populations des dix-sept pays membres de la Commission climat du Bassin du Congo.

« La RTBC devra sensibiliser et éduquer les différentes parties prenantes : la population, la société civile, le secteur privé, les jeunes, les femmes et autres

dans le cadre du climat, de la biodiversité ainsi que du financement des économies vertes. Le micro sera donné aux experts, aux scientifiques et à la population autochtone », a expliqué la ministre Arlette Soudan-Nonault. Dans le cadre de l'éducation des communautés, plusieurs thématiques seront développées au travers des journaux, émissions, spots radio-télévisés et autres produits de communication. Parmi les domaines du vocabulaire à développer par ce média, le ministre a noté, pêle-mêle, la finance verte, villes résilientes, la finance bleue, la transition écologique, le changement climatique, l'agriculture...

Fortuné Ibara

FESTIVITÉS DE NOËL

AGL exprime son élan de solidarité à l'orphelinat Aveo-monde

La société Africa Global Logistics (AGL), opérateur logistique multimodal (portuaire, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique, a offert, le 21 décembre, deux tonnes composées de vêtements, chaussures et jouets à l'orphelinat Aveo-monde de Pointe-Noire, où vivent plus de trente orphelins âgés de 7 à 14 ans.

Les objets ont été collectés lors d'une campagne «Vide grenier», organisée par le département communication et développement durable auprès de 1500 collaborateurs de AGL.

Pendant trois semaines, chaque collaborateur a été encouragé à faire valoir son élan de solidarité, une valeur que partage le groupe AGL visant à contribuer, au travers des politiques de l'entreprise, au plein épanouissement des collaborateurs, au partage de la valeur créée avec la population riveraine de ses activités. Pour le groupe et ses collaborateurs, cette donation s'inscrit dans le cadre de son soutien envers la population en situation de précarité.



La remise du don aux enfants de l'orphelinat Aveo-monde/DR

« Merci aux équipes de Congo Terminal et AGL Congo pour le soutien aux orphelins. Ils pourront passer de merveilleuses festivités de fin d'année comme tant d'autres enfants qui ont encore leurs parents en vie », a déclaré Splendeur Dadier Bitsambila, intendant de l'orphelinat Aveo-monde.

En République du Congo, AGL fait désormais partie du Groupe MSC, compagnie maritime et logistique de premier plan. L'entreprise compte 1 500 collaborateurs congolais à travers ses agences et ses filiales portuaires et logistiques implantées à Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie.

Guy-Gervais Kitina

DIASPORA

Présentation du bureau officiel du Haut conseil des sages des Congolais de l'étranger

Le Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE) procède à la mise en place officielle du Conseil des sages des Congolais de l'étranger (CSCE), sous l'autorité de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, représenté par Larissa Ondzié, conseillère chargée des Congolais de l'étranger.

La cérémonie s'est déroulée le 20 décembre dernier dans la salle Verte de la chancellerie du Congo à Paris, avec la facilitation du HCRCE et la supervision par la délégation conduite par Jules Moussabou, premier secrétaire du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles (CCSNT), une institution de la présidence de la République du Congo.

Dans son mot d'usage, la présidente du HCRCE, Agnès Ounounou, est revenue sur la mise en place d'une telle structure. L'occasion pour elle de rappeler qu'au demeurant, celle-ci est la résultante de la matérialisation de l'accord de principe, conclu lors du séjour de travail du 22 octobre au 19 novembre dernier, à Brazzaville, entre le bureau exécutif du HCRCE et le CCSNT.

Elle le justifie également par le fait qu'aujourd'hui, la présence de Congolais au-delà des frontières de leur pays d'origine devient importante. Le constat de leurs conditions de vie est très souvent préoccupant et alarmant : ils doivent faire face à plusieurs freins de leur épanouissement dans les pays d'accueil, ce qui favorise une absence d'intégration sociale et économique dans lesdits



La photo de famille à l'issue de la mise en place officielle du Conseil des sages des Congolais de l'étranger, le 20 décembre 2023

pays. Il appartient à la société civile, et bien évidemment aux pouvoirs publics, au quotidien, dans un élan patriotique et de solidarité, de multiplier les efforts pour accompagner ces compatriotes.

« De ce fait, j'exhorte nos honorables sages à continuer de valoriser la culture congolaise et africaine et à faire preuve de diplomatie so-

cio-traditionnelle dans la gestion des conflits susceptibles de perturber la quiétude des Congolais de l'étranger », a-t-elle confié, insistant sur le rôle de la veille par les sages. « Plus que jamais, l'heure est à la conciliation, au rapprochement et à l'unité entre tous les Congolais, y compris ceux vivant à l'étranger; conditions sans lesquelles le bien-être et la prospérité de notre peuple ne sauraient être possibles », a invité Agnès Ounounou.

L'un des sages, Jules Moussabou, en tant que premier secrétaire du CCSNT, a alors présenté le bureau de neuf membres présidé par Jean Théodore Pouaboud, ancien maire de Pointe-Noire. Ce bureau, sans faire preuve d'activisme politique, aura pour rôle d'émettre des avis sur la gouvernance démocratique, culturelle et sociale de l'État et

fera au gouvernement des suggestions pouvant contribuer à la gestion politique solidaire. Il aura à mettre en place des antennes dans d'autres pays en Europe.

Chaque sage est appelé à devenir une personne modérée, prête à l'écoute, et être reconnue par les tiers tout en incarnant la tradition. Il s'agit de femmes et d'hommes compétents dans le règlement des conflits et des incompréhensions qui peuvent naître dans la société.

Plusieurs personnalités ont assisté à cette cérémonie. Signons, entre autres, la présence de Jessica Elonguert, élue de la ville de Creil en Ile-de-France; de Roseline Morelli, présidente de l'association Amis d'Auguste; et de Yalbi Obami, point focal HCRCE Grande-Bretagne, au Royaume-Uni.

Marie Alfred Ngoma

MALI

Protestation contre les pourparlers de l'Algérie avec les Touaregs

Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a convoqué l'ambassadeur d'Algérie et lui a fait part de sa protestation contre les consultations menées par les autorités de ce pays avec les représentants des rebelles Touaregs.

Le Mali considère ces actions comme inamicales et estime qu'il s'agit d'une ingérence dans ses affaires intérieures.

« Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali a convoqué le 20 décembre 2023 l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Mali pour exprimer une vive protestation de la part du gouvernement de la République du Mali, suite aux récentes actions inamicales menées par les autorités algériennes sous la couverture du processus de paix au Mali », a déclaré le ministère malien sur X (ex-Twitter).

La réaction du Mali a été provoquée par des consultations menées par les autorités algériennes avec les représentants des groupes rebelles Touaregs qui avaient signé, en 2015, un accord de paix et de réconciliation avec le gouvernement mais par la suite, comme l'indiquent les autorités maliennes, « avaient rejoint le camp des terroristes ».

Ces consultations ont été menées sans que les autorités maliennes en aient été informées. Le ministre malien des Affaires étrangères a incité l'Algérie à mener des consultations uniquement avec les autorités officielles maliennes.

Avec Tass

« L'heure est à la conciliation, au rapprochement et à l'unité entre tous les Congolais, y compris ceux vivant à l'étranger, conditions sans lesquelles le bien-être et la prospérité de notre peuple ne sauraient être possibles »

NOS PROCHAINES FORMATIONS : Février à Avril 2024

ECIFORM-SERVICES organise à Brazzaville et à Pointe Noire à partir de Février 2024 des séminaires de formation au profit des entreprises et des administrations sur les thèmes :

- Secrétariat et assistantat
- Passation des marchés
- Management et leadership
- Audit et contrôle interne
- Rédaction administrative
- Management de la qualité
- Gestion de stocks et des achats
- Suivi-évaluation des projets

- Archivage des documents
- Gestion axée sur les résultats
- Gestion de la trésorerie
- GPEC
- SST et prévention incendie
- Budget-Programme
- Vente et prospection
- Supply chain Management

- Gestion du risque crédit
- Législation du travail
- Hygiène-Santé-Sécurité au travail
- Analyse financière
- Ms Excel : niveau avancé
- OUTLOOK : Perfectionnement
- Gestion des projet...

➔ Pour plus d'informations contactez nous : Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net

RWANDA

Inauguration du premier centre de production de vaccins en Afrique

Le premier centre de production de vaccins à ARN messager de BioNTech en Afrique, nommé le « BioNtainer », a été inauguré le 18 décembre à Kigali.

Le laboratoire allemand va créer au Rwanda une unité de production pour fabriquer des vaccins à destination des 55 pays membres de l'Union africaine. Une première étape pour rompre la dépendance médicale du continent. Une avancée dans la recherche et la production de vaccin sur le continent. À terme, 50 millions de doses de vaccins de type ARN Messenger contre la Covid-19 pourraient être produits dans ce centre chaque année.

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, les présidents du Sénégal Macky Sall, du Ghana Nana Akufo-Addo, de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, ou encore la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, et plusieurs autres personnalités ont fait le déplacement de Kigali pour prendre part à l'inauguration dudit centre.

Le laboratoire allemand BioNTech, qui a racheté la start-up tuniso-britannique InstaDeep en janvier dernier, a annoncé avoir franchi une étape clé dans la création au Rwanda de son premier centre de production de vaccins en Afrique, visant à renforcer l'ac-



Un parterre de dirigeants politiques à l'inauguration de l'usine DR

cess aux vaccins à ARN messager (ARNm) sur le continent. Il a installé dans la capitale rwandaise, Kigali, une unité de production pour fabriquer des vaccins contre diverses maladies en Afrique. Fabriquée à partir de conteneurs d'expédition recyclés, elle s'étend sur 35 000 mètres carrés.

Sa construction sera achevée en 2024 et la production devrait commencer en 2025, a précisé le laboratoire de biotechnologie allemand qui, avec l'américain Pfizer, avait mis au point rapidement et avec succès le premier vaccin contre la Covid-19 approuvé au monde, qui a généré des milliards d'euros de revenus pour

les deux entreprises.

Le projet au Rwanda, d'un montant de 150 millions de dollars, a débuté en juin 2022, et vise à ne pas renouveler la situation de totale dépendance de l'Afrique à l'égard des vaccins importés comme lors de la pandémie de Covid-19. L'un des principaux objectifs du projet est de produire en Afrique des vaccins pour l'Afrique à un prix abordable. « La qualité est exactement la même que celle que vous trouveriez ailleurs. Les inégalités en matière d'accès aux vaccins ont durement frappé l'Afrique pendant la pandémie. Nous nous sommes retrouvés à frap-

per à toutes les portes à la recherche de doses. La situation était intolérable. Et l'Union africaine s'est réunie pour prendre l'engagement ferme que nous ne nous retrouvions plus jamais dans cette position », a déclaré le président rwandais Paul Kagame.

Pour le directeur général de la société allemande de biotechnologies, BioNTech, il s'agit de construire l'ensemble d'un écosystème. « Notre objectif est de garantir que ces installations fonctionnent conformément aux normes mondiales. L'autre objectif concerne le développement de nouveaux médica-

ments spécifiquement adaptés aux besoins régionaux. BioNTech est activement engagé dans la recherche et le développement de nouveaux vaccins et traitements contre des agents pathogènes complexes tels que le paludisme, la tuberculose, le VIH et la variole du singe », a précisé Ugur Sahin.

Par ailleurs, le directeur de BioNTech a prévenu que le chemin est encore long. Il espère pouvoir lancer le processus de validation des premiers vaccins tests en 2025. BioNTech développe également ce genre d'infrastructures au Sénégal, au Ghana, et en Afrique du Sud.

Yvette Reine Nzaba

ETHIOPIE

La Bad retire son personnel international du pays

Pour manifester son désarroi suite à l'agression illégale qu'avait subie son personnel le 31 octobre, le président de la Banque africaine de développement (Bad), Akinwumi Adesina, a annoncé, le 19 décembre, le retrait de tout le personnel international basé en Ethiopie avec effet immédiat.

« Chers collègues, je tiens à vous informer que la Banque a décidé de retirer de l'Éthiopie, avec effet immédiat, le personnel international de la Banque. Le bureau de la Banque en Ethiopie restera ouvert mais sous la direction d'un fonctionnaire responsable », a déclaré le responsable de la Bad, Akinwumi Adesina, en précisant que ces mesures n'auront pas d'incidence sur le personnel recruté localement en Ethiopie. Car il continuera de travailler et restera au service de la Banque. Cependant, la Bad assurera son devoir de sollicitude à l'égard des membres du personnel concernés et de leurs familles.

Selon le responsable de l'institution financière africaine, les décisions sus-évoquées font suite à la récente violation du protocole diplomatique et à l'agression de deux membres du personnel international de l'organisation par les forces de sécurité éthiopiennes.

« Plus précisément, le 31 octobre 2023, deux membres du personnel basés à Addis-Abeba

ont été appréhendés de façon illégale, agressés physiquement et détenus pendant des heures, sans inculpation ni aucune explication officielle. Il s'agit là d'une violation flagrante de leurs immunités, droits et privilèges diplomatiques au titre de l'accord entre la Banque et le pays hôte qui est l'Éthiopie. Dès que j'ai eu connaissance de ce grave incident, j'ai rapidement contacté le Premier ministre et la présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, ce qui a permis la libération de nos deux collègues », a déploré le président de la Bad avant de rappeler que le 6 novembre son institution avait adressé une note verbale au gouvernement éthiopien pour demander officiellement qu'une enquête complète et transparente soit menée sur l'incident. Et, le 22 novembre, une délégation de haut niveau de la Banque, dirigée par la vice-présidente principale a été dépêchée en Éthiopie pour discuter de cette question avec les autorités et rencontrer le personnel du bureau de la

Banque à Addis-Abeba.

« Le rapport de notre délégation indique que la situation n'est pas encore résolue de manière satisfaisante et ne nous permet pas d'être définitivement rassurés que tous nos employés se sentent en sécurité pour exercer leurs fonctions et se déplacer à travers le pays sans crainte de harcèlement. Nous sommes toujours particulièrement préoccupés par le fait que le gouvernement ne nous a communiqué, à ce jour, aucun rapport ni aucun détail d'enquête sur cette violation flagrante », ajoute encore la Bad, en précisant que l'institution avait informé, de manière exhaustive le Conseil d'administration de cet incident, des conclusions de la mission et des mesures de suivi de leur direction.

« Nous assurons le personnel que la Banque ne ménagera aucun effort pour garantir, en tout temps, la sécurité et la protection de leurs droits et privilèges dans l'exercice de leurs fonctions », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

NIGER

Les autorités militaires obtiennent la reconnaissance des Nations unies

L'annonce a été faite, le 18 décembre dans la soirée, dans une déclaration de la présidence nigérienne.

« La commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale des Nations unies a reconnu, le 6 décembre 2023 dernier, la légitimité du gouvernement issu des événements du 26 juillet 2023 », a indiqué la déclaration diffusée à la télévision publique. « La commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale des Nations unies ne fait qu'acter un point de droit international qui ne souffre d'aucune interprétation a contrario comme l'ont fait les institutions de la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest qui se fourvoient dans l'analyse du droit communautaire et du droit international », a ajouté la même source.

Jusqu'à cette décision de la commission de vérification des pouvoirs, les autorités issues du coup d'État du 26 juillet ne pouvaient assister à aucune activité des Nations unies. En septembre dernier, le Premier ministre, Ali Mahamane Lamine Zene, n'a pas pu se rendre à la soixante-dix-huitième Assemblée générale des Nations unies. Son ministre des Affaires étrangères, Yaou Bakari Sangaré, qui a pu se rendre à New York, a été empêché de prendre part aux travaux. Dénonçant des « manœuvres sournoises » du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, « sous l'instigation de la France », le gouvernement nigérien avait expulsé la représentante résidente du Système des Nations unies au Niger, Louise Aubin, en octobre. Le 10 décembre courant, le sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a aussi reconnu le coup d'État du 26 juillet et décidé de discuter avec les autorités militaires pour l'élaboration d'un chronogramme en vue d'une transition de « courte durée ». Une première rencontre a eu lieu dans ce sens jeudi dernier, entre le Premier ministre, Ali Mahamane Lamine Zene, et le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, dont le pays fait partie des médiateurs désignés par la Cédéao.

Noël Ndong

LES MUCODEC
vous souhaitent

*Joyeux Noël & bonne Fête
de fin d'année*

2024



40 ans de Confiance mutuelle !

LA FONDATION MTN CONGO LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN PLANTANT DES ARBRES A POINTE-NOIRE

Après Brazzaville, c'est au tour de Pointe-Noire, de voir la Fondation MTN lancer une opération de planting d'arbres. C'est ce samedi 09 décembre 2023 qu'a eu lieu cette cérémonie à la côte sauvage en présence des autorités locales de la ville de Pointe-Noire.



Cette opération de planting placé sous le thème « un arbre pour l'avenir » s'inscrit dans la droite ligne du projet vert de la municipalité de la ville de Pointe-Noire qui promeut une végétalisation simple des différentes artères de la ville

Monsieur le 1er vice-président du bureau exécutif du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, Louis Gabriel MISSATOU, représentant Madame la Maire n'a pas manqué d'apprécier favorablement ce geste de la Fondation MTN



et de la remercier pour avoir associé la municipalité à la mise en place de cette initiative.

Une fois de plus, la Fondation MTN Congo vient montrer sa volonté de contribuer à lutter efficacement contre la montée en flèche du réchauffement climatique en optant pour des solutions écoresponsables et en procédant au reboisement par endroit. Selon Prisca LOMOUEL, représentante du Directeur général de MTN Congo, la Fondation MTN

Congo en faisant ce geste se veut être un partenaire de choix en matière de question lié à la biodiversité et à la protection de l'environnement. Un partenariat avec la Mairie de Pointe-Noire qui a pour objectif de contribuer à revitaliser la capitale économique du pays à des endroits stratégiques et à renforcer le bon vivre des citoyens tout en contribuant à préservation de cette biodiversité. C'était l'occasion pour elle

de saluer le dynamisme de la coopération bilatérale entre les entreprises privées et le secteur public sur les questions de la biodiversité et de l'environnement et de réitérer la détermination de MTN Congo à accompagner les autorités nationales à mener ensemble cette œuvre salubre contre le changement climatique. Dans le souci d'entretenir les arbres plantés, la fondation MTN a jugé utile de donner à la mairie de Pointe-Noire un lot de matériels aratoires (houes, brouettes, machettes, perles, arrosoirs, seaux, râteliers, sécateurs, balais), d'une valeur de cinq (5) millions de francs CFA.

Les effets néfastes du réchauffement climatiques tels que la sécheresse accrue, les inondations, pour ne citer que ceux-là sont préoccupantes et interpellent tout le monde.

Conscient du rôle des forêts du Bassin du Congo dans la régulation du climat mondial comme l'un des derniers poumons verts de la planète, des initiatives de reboisement comme celle de la Fondation MTN sont salutaires.



ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Cinq candidats exigent la réorganisation du scrutin

Martin Fayulu, Denis Mukwege, Théodore Ngoy, Floribert Anzulunu et Nkema Liloo ont affirmé avoir été témoins des faits d'irrégularités graves de l'opération de vote du 20 décembre, alors qu'ils remplissaient leur devoir civique.

Les candidats à l'élection présidentielle en République démocratique du Congo (RDC) affirment que les irrégularités ont été également observées et constatées par leurs témoins, des observateurs électoraux ainsi que des électeurs eux-mêmes. Ils ont, en effet, fait remarquer que plusieurs bureaux de vote n'ont pas été ouverts car n'ayant pas reçu leurs kits électoraux; de nombreuses machines à voter n'ont pas fonctionné; et certains bureaux ont reçu du matériel destiné à d'autres bureaux. Ils ont également indiqué que de nombreux bureaux ont été saccagés ou brûlés par des électeurs suite aux soupçons de fraude des agents de la Centrale électorale et de certains candidats. Des candidats, ont-ils avancé, ont été interpellés par la population et livrés à la police pour détention illégale de machines et/ou de bulletins de vote déjà remplis. Des milliers de fausses cartes ont été découvertes chez certains candidats et plusieurs électeurs n'ont pas retrouvé leur nom sur les listes, attestant que le fichier électoral n'est absolument pas fiable.

Ces faits d'irrégularités et même de dysfonctionnement constatés, selon Martin Fayulu et les quatre autres candidats, ont fait que tous les électeurs n'ont pas voté le 20 décembre et que l'opération n'aura été qu'un simulacre dont les résultats ne concerneront que des électeurs de quelques bureaux de



Des électeurs dans un centre de vote à Beni/R.D.

vote. A la suite de ce constat, ils appellent le peuple congolais, la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le gouvernement, la Communauté de développement de l'Afrique aus-

trale, l'Union africaine et la communauté internationale à constater qu'au matin 21 décembre, les élections générales prévues la veille n'ont pas eu lieu comme le prévoient la Constitution et la

loi électorale; qu'il n'existe légalement aucune dérogation possible au jour du scrutin.

«La dérogation ne concerne que les heures d'ouverture et de fermeture. Une telle dérogation

«La dérogation ne concerne que les heures d'ouverture et de fermeture. Une telle dérogation d'heure et non de jour doit être motivée et ne peut être décidée que dans les conditions assurant l'égalité des citoyens devant les suffrages conformément aux dispositions de l'article 52 de la loi électorale»

d'heure et non de jour doit être motivée et ne peut être décidée que dans les conditions assurant l'égalité des citoyens devant les suffrages conformément aux dispositions de l'article 52 de la loi électorale», ont-ils relevé. Ces candidats ont aussi exhorté la population congolaise, le gouvernement et la communauté internationale à constater l'impossibilité constitutionnelle et légale pour la Céni de déroger au jour fixé pour l'élection générale, c'est-à-dire le 20 décembre, comme l'a relevé la Cour constitutionnelle sous R.Const.2120, en réponse à leur requête en examen de la régularité du processus électoral en question par l'usage du concept de délais électoraux incompréhensibles.

Agir autrement, ont-ils prévenu, consisterait à consacrer une prise de pouvoir par la force et son exercice en violation de la Constitution. Ce qui obligerait le peuple congolais, ont prévenu ces candidats, à y faire échec conformément aux dispositions de l'article 64 de la Constitution. Ils disent également attendre de la population et du gouvernement congolais ainsi que de la communauté internationale d'exiger la réorganisation de «ces élections ratées par une Céni autrement composée à une date qui sera fixée dans les conditions d'égalité de toutes les parties prenantes».

Lucien Dianzenza

PROJET DE 145 TERRITOIRES

Un rapport publié sur l'évolution de l'initiative

Le rapport publié par le Centre de recherche en finances publiques et développement local (CREFDL) révèle que 311 ouvrages ont été livrés fin août 2023 au gouvernement, sur un total de 2143 attendus, soit un taux d'exécution de 14,5%. Selon l'Agence congolaise de presse, d'ici au mois d'avril 2024, le gouvernement s'apprête à recevoir 1123 infrastructures de base, dont 865 écoles, 567 centres de santé et 91 bâtiments administratifs, soit un taux de réalisation de 71,5% par rapport aux prévisions de la première phase. «Nous avons voulu être réalistes, s'il ne se posait aucun autre souci d'ordre technique, d'ici le mois d'avril 2024, le gouvernement pourrait réceptionner 1523 infrastructures de base sur près de 2000 attendues. Ce qui fera environ 74% de réalisations», a précisé le directeur du CREFDL, Valéry Madianga. Toutefois, le rapport du CREFDL dénonce la hausse des coûts des ouvrages entraînant ainsi une perte de près de 250 millions de dollars américains, sur l'exécution du programme de développement local de 145 territoires (PDL-145T).

En ce qui concerne le décalage des chiffres, le directeur du CREFDL a souligné que les livraisons techniques des ouvrages ne signifient pas la fin des travaux. «Nous avons voulu rester sur les tranches mais nous avons fait une projection pour savoir ce qui est prêt, parce que ce qui se fait maintenant c'est une livraison technique. Or, les marchés publics c'est la livraison totale pour une utilisation», a-t-il ajouté. Faisant état du gaspillage des ressources, la même source fait savoir qu'après les enquêtes menées, le coût de construction varie entre 100 000 et 150 000 dollars américains, et diffère par zone géographique. C'est ainsi que cette comparaison a creusé un manque à gagner de près de 250 millions de dollars.

Blandine Lusimana

JUSTICE

La société civile congolaise réitère son appel pour la libération de Stanis Bujakera

Après cent jours de détention de Stanis Bujakera à la prison centrale de Makala, des associations de presse, des organisations non gouvernementales de défense de droits de l'homme et des mouvements citoyens se disent consternés par «l'injustice et l'arbitraire des autorités politico-judiciaires» dont est victime le journaliste.

Le journaliste Stanis Bujaketa Tshiamala est incarcéré sans jugement et pour des crimes qu'il n'a jamais commis, à cause d'un article, non signé par lui, paru dans Jeune Afrique, au sujet du meurtre de l'ex-ministre Chérubin Okende. Dans sa déclaration, la société civile exprime sa totale solidarité envers l'un des plus brillants journalistes, récompensé pour son courage par le «Prix spécial du Forum allemand des reporters 2023» et récemment désigné parmi les cent personnalités ayant marqué l'Afrique en 2023 par le magazine sud-africain «The Continent», en partenariat avec le journal Mail&Guardian.

« Nous regrettons qu'il ait été empêché de couvrir la campagne électorale dont la clôture intervient au 100 jour de son incarcération arbitraire», ont souligné ces organisations. Tout en regrettant ces faits, elles réitèrent leur appel aux autorités congolaises, en général, et au président de la République, Félix Tshisekedi, en particulier, à user de leur pouvoir pour faire cesser immédiatement cette injustice, en procédant à la libération sans conditions de ce professionnel des médias. Elles dénoncent, par ailleurs, toutes les accusations fantaisistes du ministère public contre ce journaliste, notamment l'accusant d'avoir tantôt fabriqué tantôt d'avoir

diffusé par voie électronique un prétendu faux rapport de l'Agence nationale des renseignements, qui ont été toutes contestées et balayées d'un revers de la main par les géants du numérique que sont Meta/Whatsapp et Telegram.

Ces organisations attirent, enfin, l'attention des autorités congolaises et de l'opinion nationale et internationale sur le fait que faire pression sur un journaliste en le jetant en prison pour lui demander de révéler ses sources pour un article qu'il n'a pas signé constitue une atteinte grave à la liberté constitutionnelle à l'information et à la protection de ses sources.

L.D.

CAF-C1/GROUPE A

Mazembe vient à bout de Nouadhibou à Lubumbashi

Après une égalité de zéro but partout lors de la première confrontation entre les deux équipes à Nouakchott, les Corbeaux du Grand Katanga ont surplombé les Mauritanien de Nouadhibou à Lubumbashi, se plaçant en ordre utile dans le groupe A avant les deux dernières journées contre Mamelodi Sundowns, à Pretoria, et Pyramids FC, à Lubumbashi.

Le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi s'est imposé, le 19 décembre dans son stade de la commune de Kamalondo, face à la formation de Nouadhibou FC de la Mauritanie, par 2 buts à 0, en quatrième journée du groupe A de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF). Après avoir longtemps cherché à trouver la faille dans la défense de son adversaire qui joue pour la première fois la C1 africaine, Mazembe a finalement marqué les deux buts dans les dix dernières minutes de la partie. Le Malien Cheick Fofana a été le principal bourreau de Nouadhibou, auteur d'un doublé mémorable à la 80e et 90e minute de jeu.

Pour cette rencontre, le onze de départ de l'entraîneur franco-sénégalais s'est composé du gardien de but Faty, et dans le champ, Ibrahima Keita, Magloire Ntambwe (remplacé par Augustine Oladapo à la 46e minute), Soze Zemanga (remplacé par Cheick Oumar Abdallah Fofafa à la 46e minute) et Ernest Luzolo Sita en défense, Mukoko Tonombe (remplacé par Boaz Ngalamulume Bato à la 46e mi-



Une séquence du match Mazembe et Nouadhibou, le 19 décembre 2023, à Lubumbashi/Facebook TP Mazembe

nute), Soze Zemanga (remplacé par Cheick Oumar Abdallah Fofafa à la 46e minute) et Glody Likonza au milieu de terrain, et

en attaque Philippe Kinzumbi, Joël Beya (remplacé par Fily Traoré à la 76e minute), et Louis Ameka Autchanga (remplacé

par Johnson Atibu Radjabu à la 46e minute).

Le technicien franco-congolais a pratiquement métamorphosé

son équipe en seconde période avec cinq changements, un coaching payant qui a abouti aux deux buts de Fofana, sorti du banc pour faire la différence. C'est une victoire méritée du club tuteuré par Moïse Katumbi, crédité d'une possession de balle de 62 % sur l'ensemble de la partie.

Au classement du groupe, Mazembe occupe la deuxième position avec sept points après quatre sorties, même nombre de points que le leader, Mamelodi Sundowns de Pretoria, vainqueur le même jour sur la pelouse de Pyramids FC au Caire, en Egypte, par 1 but à 0. Teboho Mokoena a inscrit l'unique but de la partie en faveur du club sud-africain à la 17e minute. Pyramids FC, où évolue l'attaquant international congolais Fiston Mayele Kalala, se retrouve à la troisième position avec quatre points glanés en quatre matches, devant Nouadhibou FC qui compte le même nombre de points, mais un goal difference inférieur au club caïrote.

Martin Engimo

VIE DES CLUBS

Amadou Diaby élu président de V.Club

Le mécène culturel et sportif guinéen, Amadou Diaby, a été élu président du comité de direction de l'AS V.Club de Kinshasa. Le scrutin s'est déroulé le 19 décembre, au cours d'une assemblée générale extraordinaire élective convoqué après la déchéance de l'ancien président du comité de direction, Bestine Kazadi.

On a noté la présence des sages du club comme Nyombi, Mboyo Ilombe «Pelé Mongo», Eugène Diomi Ndongala, etc.

« Je n'aurai pas imaginé que le petit Amadou Diaby qui partait au stade Tata Raphaël puisse être élu aujourd'hui président de la coordination. Je promets, devant les sages, de ne jamais trahir V.Club. Je vais utiliser tous mes réseaux et relations pour faire monter cette équipe. Vous savez que V.Club est interdit de recruter mais j'ai déjà saisi le TAS pour ce dossier afin d'obtenir quelque chose pour nous permettre de mieux recruter », s'est exprimé Amadou Diaby, après son élection à main levée avec 114 électeurs sur les 137 invités de l'assemblée générale. Il a rendu hommage à Bestine Kazadi pour son apport dans l'essor du club, avant d'inviter les supporters à le soutenir pour un nouveau départ. Le club a semblé traversé un gouffre en alignant des résultats défavorables au début de la saison, n'arrivant pas à s'im-

poser face aux équipes du milieu de tableau du championnat national.

Amadou Diaby arrive donc pour inverser la tendance. Il sera accompagné par Jean de Dieu Kimpepe, promu secrétaire général en remplacement de Patrick Bani-chay, et de Franck Lokuli comme secrétaire général adjoint. Achille Ngeytadila fera office de trésorier général du club.

Sympathisant de V.Club depuis les années 1990 selon son témoignage, Amadou Diaby est né d'un père guinéen et d'une mère congolaise, Régine Ntumba. Il a été vice-président de la Fédération de football de la Guinée et également président



Le nouveau comité de direction de V.Club/DR du club Baraka évoluant en D1 guinéenne. Il a produit plusieurs spectacles musicaux en Afrique de l'Ouest et est l'initiateur du concert de retrouvailles des anciens du groupe Wenge Musica (JB Mpiana, Werrason, Adolphe Dominguez, Alain Makaba, Didier Masela, etc.), le 30 juin 2023 au stade des Martyrs, à Kinshasa.

M.E.

« Je n'aurai pas imaginé que le petit Amadou Diaby qui partait au stade Tata Raphaël puisse être élu aujourd'hui président de la coordination. Je promets, devant les sages, de ne jamais trahir V.Club. Je vais utiliser tous mes réseaux et relations pour faire monter cette équipe. Vous savez que V.Club est interdit de recruter mais j'ai déjà saisi le TAS pour ce dossier afin d'obtenir quelque chose pour nous permettre de mieux recruter »

PARUTION

Josammy Samba Ganga publie un ouvrage sur la thermodynamique

Publié aux éditions Paramount Publisher, aux Etats-Unis, l'ouvrage de Josammy Samba Ganga, chercheur américain d'origine congolaise, sur la thermodynamique comme loi fondamentale de l'univers connaît un franc succès. Il est considéré comme l'un des meilleurs ouvrages sur la thermodynamique.

Intitulé « Mostini planet next level world with Josammy technology, the quantum Antigravity Sigma Zg Matrix », qui veut dire en français « Le prochain niveau du monde de la planète Mostini avec la technologie Josammy, la quantique anti-gravité de la matrice Sigma Zg », ce livre brise le mystère de la genèse des étoiles et leur système planétaire. A travers cet ouvrage, Josammy Samba Ganga met en lumière la thermodynamique comme une loi fondamentale de l'univers.

Ecrivain chercheur prolifique, dont les travaux sont reconnus à travers le monde, Josammy Samba Ganga a publié son ouvrage en trois volumes qui décrit les mystères de l'univers et de la gravité. L'auteur met en évidence la formation des corps cosmiques par la gravité ainsi que l'énergie noire. Il souligne également l'importance de la thermodynamique dans l'étude des phénomènes physico-chimiques, notamment les échanges d'énergies entre organismes vivants.

Josammy Samba Ganga, détenteur de cinq brevets dont quatre aux Etats-Unis et un autre à l'international, explique à travers



L'écrivain Josammy Samba Ganga/DR

sa formule dénommée « technologie Alpha et Omega Thermodynamique Sigma ZG Matrix », « toute la réactivité de l'univers en connexion avec les lois de la nature, l'énergie noire », tout en mettant en lumière « les grands mystères de l'univers » à savoir : la réactivité avant et après le big-bang ; la formation des planètes ; le destin de l'univers ; l'expansion de l'univers ; la réactivité des galaxies ; l'apparition de la vie sur et la probabilité de retrouver des planètes qui pourraient avoir des traces de vie. Pour la critique, l'ouvrage de Josammy Samba Ganga fait partie des meilleurs livres électroniques sur la thermodynamique. L'auteur, qui s'est engagé dans la recherche depuis son plus jeune âge, a retenu l'attention du lectorat à travers son œuvre. Notons qu'il y a trois mois, Josammy Samba Ganga a lancé une fondation dénommée « Fondation Josammy Emporio », pour la création et la découverte de cent nouvelles formules chimiques et biochimiques. Entendu qu'il est l'un des premiers à découvrir les véritables réactivités des plus hautes lois cosmiques, celles qui régissent l'univers.

Bruno Zépherin Okokana

NÉCROLOGIE



Les familles **LOBOKO -BABACKAS, GNALABEKA, GNANZOHO, Monsieur Édouard EBOUKA -BABACKAS, les enfants Wilfrid François-Xavier BABACKAS, Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA -BABACKAS, Tania Marie Julienne EBOUKA -BABACKAS, Valery Christian Philippe BABACKAS**

ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame
**EBOUKA-BABACKAS
MARIE-JULIENNE**
Née ETOUMBALONGA

survenu
le dimanche 10 décembre 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial
sis au numéro 1378 rue Madzia
(référence Pharmacie Jagger) au Plateau des 15 ans,
arrondissement 4 Mougali Brazzaville.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

NÉCROLOGIE



La famille LOBOKO -BABACKAS,

La famille LOBOKO -BABACKAS, les enfants et les petits-enfants ont la profonde douleur d'informer les parents de Boyoko Biri, Bokosso, Bondzala, Sengolo, Liboma, Ibema (Obessi), Oyo Akondo, les amis et connaissances, du décès de

Madame
**EBOUKA-BABACKAS
MARIE-JULIENNE**
Née ETOUMBALONGA

survenu
le dimanche 10 décembre 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial
sis au numéro 1378 rue Madzia
(référence Pharmacie Jagger) au Plateau des 15 ans,
arrondissement 4 Mougali Brazzaville.
Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement

FORMATION

Vingt-trois entraîneurs congolais en lice pour la licence B CAF

Vingt-trois entraîneurs congolais ont entamé depuis le 18 décembre, à Brazzaville, un cours en vue de l'obtention de la licence B CAF (Confédération africaine de football).



Le président de la Fécofoot et les stagiaires/Adiac

Le stage organisé est le premier cours de haut niveau effectué par le Congo sous l'égide de la CAF et de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), de par son programme prévu en cinq modules entrecoupés par des stages pratiques, a expliqué Gaston Tchiangana, le directeur technique national. Les thèmes choisis sont, selon le président de la Fécofoot, pertinents et éducatifs pour ce moment de partage de connaissances, d'échanges fructueux. La Fécofoot, a-t-il insisté, a réussi à inscrire ce cours dans le répertoire des stages après plusieurs procédures auprès de la CAF. L'organiser avant la fin de l'année est un pari gagné pour la Fécofoot.

« Ce moment est également important parce que l'aboutissement de ce processus nous permettra d'espérer vous inscrire pour le cours A CAF qui est un objectif ultime pour vous », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas. Il a, par ailleurs, précisé que « de ce cours devrait être tirée la bonne graine qui donnera dans quelques années des résultats probants », précisant : « Notre football en a énormément besoin ».

S'adressant aux stagiaires, Gaston Tchiangana a rappelé que « la CAF tient mordicus qu'à l'issue des évaluations en fin de stage se dégagent les plus méritants, la crème du football congolais ».

L'accès à la profession d'entraîneur de football d'élite Ligue 1 et Ligue 2 est règlementé par des formations et des titres sélectifs dont la Fécofoot est le seule dépositaire, a souligné Jean Guy Blaise Mayolas.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 19e journée

Il était temps que la trêve arrive pour Laval, qui aligne un quatrième match sans victoire (2 nuls et 2 défaites) face à Auxerre (1-3). Pire, les Tango n'ont pas remporté un seul de leurs cinq derniers matches à domicile (2 nuls et 3 revers) et glissent du podium (4e avec 34 points).

De retour de suspension, Marvin Baudry oublie Onaiwu sur l'égalisation icaunaise à la 32e.

Solide avant et après, il tire globalement son épingle du jeu, à l'image de sa demi-saison (14 matches, 1 but).

Pau arrache le nul à domicile face à Troyes (1-1). Titulaire, Mons Basouanina a manqué d'efficacité dans ses tentatives (tête à la 13e, tir manqué à la 22e, frappe juste au-dessus à la 73e), avant d'offrir le but de la délivrance à Sylla à la 88e : servi sur la gauche, il accélère, pénètre et sert Sylla en retrait.

Un point un peu inespéré qui permet aux Palois de bien conclure une belle première partie de saison avec 31 points et la 5e place du classement.

L'international congolais n'est pas en reste avec 7 buts et 2 passes décisives en 16 rencontres jouées.

Toujours privé de Kévin Mouanga, absent jusqu'en février en raison d'une blessure au genou, Annecy s'incline à domicile face à Rodez (1-2). Les Hauts-Savoisyards sont 17e et premiers relégables.

Dunkerque glisse face à Bordeaux (0-2). Sans Alain Ipiélé, non retenu. Les Nordistes sont 19e avec 13 points.

De retour dans le groupe, Yvan Ikia Dimi est entré à la 86e lors du match nul d'Amiens face à Caen (0-0). Les Picards fêteront Noël à la 12e place, avec 25 points.

Allemagne, 16e journée,



Premier trophée majeur pour Archange Bintsouka, vainqueur de la Super Coupe d'Albanie/DR

1^{re} division

Entré à la 77e min au poste de latéral gauche, Niels Nkounkou revêt le costume du sauveur de l'Eintracht. Alors que Francfort est mené 0-1 par le Borussia Mönchengladbach, l'ancien Marseillais prend la profondeur dans le couloir et adresse un centre parfait, en bout de course, pour Buta, seul au second poteau (90e+2 min). Une action d'école qui remet Francfort sur les voies du succès 2-1, car à la 90e+7 min, Nkounkou, encore lui, percuté à gauche et centre fort devant le but, permettant à Koch de délivrer le public de la Deutch Bank Park.

Avec cette victoire, Francfort est 6e avec 24 points. Prochain match le 14 janvier, à Leipzig.

Belgique, 19e journée, 1^{re} division
Le Cercle de Bruges corrige Courtrai 3-0. Remplaçant, Senna Miangué est entré à la 81e min. Titulaire, Mark Mampassi a été averti à la 58e.

Israël, 10e journée, 1^{re} division

Humilié dimanche soir dans le derby d'Haifa (0-3), l'Hapoel rapporte un point de Sakhnin (1-1). Sans Ferdinand Mayembo, absent de la feuille

de match. Bryan Passi était titulaire lors du succès de l'Hapoel Tel Aviv face au Maccabi Petah Tikva (2-0). Mavis Tchibota n'était pas dans le groupe.

L'Hapoel Haifa est 4e avec 18 points, devant l'Hapoel Tel Aviv, 5e avec 15 points.

Albanie, finale de la Super Coupe

Le Partizani Tirana s'adjuge le trophée devant Egnatia (1-0). Titulaire en pointe, Archange Bintsouka a pesé sur la défense. Auteur d'une tête à la 18e min, il pousse, par son pressing, le gardien adverse à la faute à la 38e : la relance manquée profite à Rrapaj, auteur du seul but du match. Averti et remplacé à la 74e min, le Congolais remporte son premier trophée.

Rappelons qu'en championnat albanais, l'international U23 a marqué 6 buts en 15 matches.

Pays-Bas, 2e tour de la Coupe Facile qualification pour le NEC Nimègue à Veenendaal (6-1). Avec Brayann Pereira de retour sur le banc après plusieurs semaines d'absence dues à une blessure à l'épaule.

Camille Delourme

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Norbi Le Coopérant,
tél: +242 06 995 49 46 /
+ 242 06 919 54 43, cherche cinq femmes et neuf hommes pour la formation d'une troupe théâtrale.

Profils :

Avoir :

- Un âge entre 18 et 38 ans ;
- Un niveau d'études compris entre le lycée et l'université ;
- Une bonne expression française ;
- Le sens de la mimésis et de l'humour.

Soyez les bienvenus.

DESSERTES EN EAU ET ÉLECTRICITÉ

"Publiez ce que vous payez" fait un constat préoccupant

La coalition « Publiez ce que vous payez Congo » a présenté à la presse, le 19 décembre, son rapport 2023 réalisé sur le suivi de l'investissement public, dans les secteurs de l'énergie et de l'hydraulique. Ce rapport qui présente des constats et conclusions a été publié à l'occasion d'une conférence de presse animée par son coordonnateur national, Christian Mounzé, accompagné de Brice Mackosso et Rita Mabyalhat

«Publiez-ce que vous payez Congo» a mené des investigations sur un échantillon de cinquante-deux projets ciblés relevant des lignes budgétaires prévues au titre de l'investissement du budget du ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique pour les exercices budgétaires 2020, 2021 et 2022, dans le souci de contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité.

Les résultats de cette étude, la première à être réalisée dans ce secteur, présentent des constats et conclusions préoccupants. En effet, sur l'ensemble des projets scrutés, vingt-huit, soit 58%, relèvent du secteur de l'énergie et vingt-quatre représentent 42%, concernant le secteur de l'hydraulique.

La classification des projets, selon leur niveau d'exécution, montre que sur les cinquante-deux projets suivis, 10% seulement sont achevés dont 2% en cours de réalisation contre 75% non exécutés. Mais, outre cette classification, l'information n'a pas été disponible pour 15% de projets.

Cependant, pour mettre en lumière les défis liés à l'accès à l'eau, «Publiez ce que vous payez» a mené une enquête auprès de 1731 abonnés de l'énergie électrique du Congo et 1080 abonnés de la Congolaise des eaux. Les résultats



Christian Mounzé encadré de Brice Mackosso et de Rita Mabyalhat/Adiac

concernant cette enquête dressent un tableau combinant difficulté d'accès à la ressource énergétique et hydrique et injustice dans la tarification entre Brazzaville et Pointe-Noire alimentée pourtant par une centrale qui s'y trouve.

D'après le rapport, les projets achevés et fonctionnels en partie représentent un pourcentage de 4% des projets de l'hydraulique, à savoir le projet d'achèvement des travaux de forages d'eau à Komono centre, la poursuite des travaux de construction du système d'adduction d'eau potable hérités du Projet d'urgence de relance d'appui aux communautés.

Les projets achevés et fonctionnels représentent 13%. Il s'agit du projet d'achèvement des travaux des forages d'eau à Allembé centre, l'extension du réseau d'eau

d'Allembé et Komono aux villages environnants.

Dix-sept projets font partie de ceux non exécutés, soit 75% des projets hydrauliques. Il s'agit de la construction de plusieurs systèmes d'adduction d'eau potable, l'alimentation en eau potable et assainissement des villes de Loudima et Pointe-Noire. Les projets dont l'information n'a pas été disponible représentent 8%.

Concernant la desserte en électricité, les répondants se sont prononcés sur la régularité de la fourniture de l'électricité, les coupures et les délestages. Ainsi, sur 1721 personnes interrogées, 3% estiment que leurs ménages sont régulièrement alimentés contre 60% qui dénoncent une électrification non régulière, et 37% restent sans avis.

Par contre, le mode de paiement est aussi variable d'une ville à une autre. Il est bimensuel dans les deux grandes villes, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire, malheureusement la facturation diffère d'une ville à une autre. La facture forfaitaire payée 15 000 F CFA à Brazzaville est payée à 34 000 FCFA à Pointe-Noire...

Ce rapport souligne, sur la base des informations reprises dans la loi de règlement des budgets ciblés, pour 2020- 2021, un écart considérable entre les taux d'exécution des budgets du ministère de l'électricité et de l'hydraulique et les réalisations de terrain suivant chaque service. Devant ce constat très alarmant, notamment le problème du décaissement des fonds destinées à la réalisation des projets, la faible volonté du gouvernement de dis-

ponibiliser les financements pour la relance des projets, la faible collaboration interministérielle, la confusion dans les actions à réaliser, la non interpellation des opérateurs non respectueux de leurs engagements, la faible capacité de rendement de certaines structures hydrauliques, mauvaise gestion des ouvrages et l'abondance pour d'autres.

«Publiez ce que vous payez» recommande au gouvernement de veiller à ce que les informations publiques soient accessibles et disponibles sur les sites web du ministère, de vulgariser le plan d'action des réformes permettant le passage au budget programme, de diligenter le traitement des dossiers de relance des projets récupérés par l'Agence nationale de l'hydraulique...

Au ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique de divulguer sur son site web les projets retenus annuellement, le taux d'exécution des budgets et les réalisations, de faire un état des lieux des tuyaux abîmés à ciel ouvert et de procéder à leur réparation en vue d'éviter l'infiltration des eaux souillées. Aux parlementaires, la coalition leur demande de suivre l'exécution des projets de ce ministère dans leurs localités respectives, d'identifier les projets à problème et susciter leur finalisation.

Charlem Léa Itoua

SPECTACLE

De l'humour avec Juste Parfait pour bien terminer l'année

Le 30 décembre à partir de 18 heures, Juste Parfait va une fois de plus tenter de réussir l'exploit incroyable de donner son spectacle « Bienvenue chez Juste Parfait », devant de centaines de personnes. Investissant l'hôtel Elais de Pointe-Noire, l'humoriste va livrer son show le plus physique et le plus spectaculaire.

Depuis ses premiers sketches et ses débuts remarquables dans «Le Kongossa Lounge», en passant par Africa stand up et ses passages au «Parlement du rire», Juste Parfait, l'un des comiques préférés des Congolais, ne s'est pas vraiment reposé. Au contraire, le rire dans la peau, il continue pour le bien être du public de produire des prouesses.

Florilège de sketches et de situations interactives, cocasses, absurdes, oniriques, drôles et de circonstances, « Bienvenue chez Juste Parfait » est un one man show vif, caustique, tout public, d'une remarquable énergie malicieuse et communicative.

Pour tout dire, « Bienvenue chez Juste Parfait » n'est pas simplement un spectacle, c'est une ode à la diversité, une invitation qui permet au public de découvrir bien d'autres artistes en herbe mais également connus.

Un mélange détonnant de per-



formance, de réflexion et d'humour, ce spectacle décoiffe et interpelle, tout en permettant aux spectateurs de passer un moment des plus divertissants. Avec plus de deux heures de répliques qui font mouche et anéantissent tous les tabous, de grimaces et de folie, l'humoriste livrera à l'hôtel Elais de Pointe-

Noire son show le plus physique et le plus spectaculaire.

Notons que « Bienvenue chez Juste Parfait », ce spectacle d'humour piquant et décapant, est un show vibrant d'émotion et de couleurs qui va permettre à de nombreux Ponténégrins de terminer l'année en beauté.

Hugues Prosper Mabonzo

**GRANDE SOCIÉTÉ DE LA PLACE
RECHERCHE UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ
EN ÉLECTRO-MÉCANIQUE**

- BAC+5 SOUHAITE
 - 5ANS EXPERIENCE SOUHAITEE
 - UNE FORMATION OU EXPERIENCE DANS LE DOMAINE DES COMPRESSEURS SERAIT UN ATOUT
- DEPOT DES DOSSIERS LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE.

Contact : 06920 22 22

OPÉRATION VILLES PROPRES

L'implication des administrateurs maires sollicitée

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a invité, le 21 décembre au cours d'une conférence de presse, les administrateurs maires des neuf arrondissements de Brazzaville à s'impliquer davantage dans l'opération « Ensemble, gardons nos villes propres », lancée le 29 octobre dernier.

Les échanges entre le ministre délégué et un échantillon de journalistes ont été focalisés sur le bilan à mi-parcours de cette opération dont le but est de préserver l'environnement et d'assainir les différents villes du pays en luttant efficacement contre l'occupation anarchique des espaces publics. Selon lui, au regard du rapport d'étape, il n'y a pas eu une forte implication des administrateurs maires et des chefs de quartier et de bloc. « Selon l'évaluation d'étape, l'opération se passe très bien et a amélioré le chiffre d'affaires de certains commerçants. Nous saluons l'adhésion populaire des commerçants qui ont regagné les marchés domaniaux et le travail de la force publique qui s'est appuyé d'une démarche pédagogique. Nous déplorons, cependant, le manque d'engagement des administrateurs maires qui devraient s'impliquer davantage », a regretté Juste Désiré Mondelé.

Pour le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, cette opération ne concerne pas seu-



lement Brazzaville et ne devrait pas être considérée comme une affaire du gouvernement. « Il est inadmissible que ce qui n'est pas toléré ailleurs soit autorisé chez nous ici. Dans les marchés, il y a des rayons mais des gens préfèrent vendre dans les rues. Je pense qu'il

faudrait que cela change, c'est un problème d'hygiène et de santé publique », a-t-il poursuivi, précisant qu'à ce jour seule la commune de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, a lancé cette opération.

S'agissant de Pointe-Noire, il a reconnu que des marchés tem-

Le ministre échangeant avec la presse/DR

poraires y existent. Ce qui se justifie par le fait que deux principaux marchés sont en cours de construction. Selon Juste Désiré Mondelé, cela ne signifie pas que les gens doivent vendre dans la rue. Insistant sur le caractère pérenne de cette opération, il a attiré l'attention des récidivistes

qui réoccupent petit à petit l'espace public puisqu'ils rencontrent la force publique et les services municipaux. « Il ne faut pas prendre prétexte des fêtes de fin d'année pour revenir dans la rue », a-t-il averti.

L'évaluation à mi-parcours de l'opération fait également état de la saleté dans les marchés. C'est ainsi que le ministre délégué a interpellé les responsables des comités des marchés. Il a, par ailleurs, mis en garde les tenants des marchés parallèles qui perçoivent illégalement des mini-taxes au détriment des services habilités ainsi que tous ceux qui détiennent des kiosques comprenant des effigies. « Je ne vais pas m'arrêter, je pense que c'est une bonne opération qui doit être accompagnée par les mairies, la police, la population et la presse. Nous allons continuer à faire la pédagogie. Il ne faut pas qu'il y ait une récupération politique, c'est une démarche citoyenne. Le commerce se fait dans les marchés partout dans le monde, le Congo ne fait pas exception », a conclu Juste Désiré Mondelé.

Parfait Wilfried Douniama

FORUM JEUNESSE PAIX ET DÉVELOPPEMENT

La quatrième édition prévue au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

L'annonce de la tenue de la quatrième édition du forum Jeunesse paix et développement au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a été faite par le coordonnateur des jeunes élitistes congolais, Audin Arnold Ndongo, au sortir de l'entretien qu'il a eu avec la directrice générale de cet établissement, Béline Ayessa.

L'échange entre Béline Ayessa et Audin Arnold Ndongo a porté sur le programme de la quatrième édition du forum Jeunesse paix et développement qui aura lieu les 9 et 10 février 2024 au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Outre la sollicitation de l'espace pour la tenue des assises, le coordonnateur des Jeunes élitistes congolais s'est rapproché de la directrice générale du mémorial pour recueillir aussi des orientations nécessaires en vue de la réalisation de cette initiative.

« Nous sommes venus faire le point de notre activité, notamment l'organisation de la quatrième édition du forum Jeunesse paix et développement qui pointe à l'horizon, à la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Etant donné qu'elle est la directrice de ce lieu très symbolique, il était normal de venir l'informer de façon officielle et puis recueillir ses orientations et ses conseils », a expliqué Audin Arnold Ndongo. Le coordonnateur des Jeunes élitistes congolais a profité de cette rencontre pour présenter à la directrice générale du mémorial le trophée d'ambassadeur catégorie « Trois étoiles » qui lui a été décerné à Cotonou, au Bénin.

La directrice générale du mémorial invitée dans la Bouenza

Après l'échange avec la coordination des Jeunes élitistes congolais, la directrice générale du mémorial s'est entretenue avec les membres de l'association Bouenza action et développement présidée par Charles Matina Passi. Parmi les points abordés au cours de cette réunion, l'invitation adressée à Béline Ayessa pour un séjour de travail dans les neuf localités du département de la Bouenza. « Notre association, Bouenza action et développement, est une plateforme de développement communautaire. C'est dans ce cadre que nous sommes venus voir la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, parce que nous apprécions son leadership, son management. Nous avons besoin de son leadership pour qu'elle nous accompagne dans la Bouenza. Elle est Congolaise et en tant que telle, il n'y a pas de raison qu'elle ne vienne pas dans telle ou telle localité », a déclaré le président de l'association Bouenza action et développement, Charles Matina Passi.



Le coordonnateur des Jeunes élitistes congolais présentant le trophée d'ambassadeur à la directrice générale du mémorial/Adiac

Notons qu'au terme de cette rencontre, Béline Ayessa a mis à la disposition des membres de la

département de la Bouenza action et développement des nouveaux actes de conférence du

mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Bruno Zéphirin Okokana